

Numéro 117 - 1er septembre 2016

**Les tentatives de déstabilisation du Salvador par  
l'impérialisme américain**

**Les jugements de la Cour suprême  
soutiennent les intérêts néolibéraux et  
les intérêts des États-Unis**



Rassemblement contre les tentatives de déstabilisation du gouvernement du Salvador,  
16 juillet 2016

**Les tentatives de déstabilisation du Salvador par l'impérialisme américain**

- Les jugements de la Cour suprême soutiennent les intérêts néolibéraux et les intérêts des États-Unis
- Déroulement des événements depuis la signature des accords de paix - *Front Farabundo Martí de libération nationale*

**Le peuple coréen s'oppose aux préparatifs de guerre des États-Unis**

- Vastes exercices militaires américano-sud-coréens
- Le représentant permanent de la RPDC au Conseil de sécurité de l'ONU s'oppose aux exercices de guerre agressifs «Ulji Freedom Guardian (UFG) »

## Les tentatives de déstabilisation du Salvador par l'impérialisme américain

# Les jugements de la Cour suprême soutiennent les intérêts néolibéraux et les intérêts des États-Unis

Le peuple salvadorien rejette les arrêts rendus par la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême du pays le 11 juillet, car ils vont à l'encontre des intérêts du peuple, s'ingèrent dans la gouvernance et visent à déstabiliser le gouvernement dirigé par le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN). Ces jugements de la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême favorisent les intérêts des forces oligarchiques néolibérales et de l'impérialisme américain et coïncident avec les autres attaques de ceux qui voudraient voir le Salvador une fois de plus inféodé aux intérêts des États-Unis. Le peuple salvadorien s'organise et se mobilise contre la corruption de la Cour suprême et affirme sa confiance dans le gouvernement du FMLN et son programme prosocial.

### Le jugement d'annulation de la *Loi d'amnistie* de 1993

Le FMLN a défendu le peuple pendant les douze années de la lutte armée contre les forces et le gouvernement oligarchiques et les escadrons de la mort les plus violents financés et entraînés par l'impérialisme américain. Après que les accords de paix historiques ont été signés en 1992, le FMLN a continué de représenter les aspirations du peuple salvadorien et a été élu à la présidence en 2009.

Un des résultats des accords de paix de 1992 a été la *Loi d'amnistie* de 1993. La *Loi d'amnistie* interdisait les enquêtes et les poursuites des crimes commis pendant la guerre civile de 1980 à 1992. Elle a été considérée comme problématique car elle empêchait que les auteurs d'atrocités puissent être traduits en justice.

Le 11 juillet, la Chambre constitutionnelle a déclaré la *Loi d'amnistie* inconstitutionnelle et indiqué qu'elle était contraire au droit à l'accès à la justice et au droit à la réparation contre les crimes de guerre.

Suite au jugement de la cour, le président du Salvador, Salvador Sánchez Cerén, a confirmé dans une entrevue télévisée l'engagement du gouvernement à compenser les victimes de la guerre et à protéger les droits humains. Toutefois, il a souligné que le jugement de la cour n'aborde pas « les problèmes réels et actuels du pays » et pourrait menacer l'unité de la société. « Loin de contribuer à résoudre les problèmes quotidiens des Salvadoriens », a dit Sánchez Cerén, le jugement de la cour les aggrave et ne contribuera pas à « renforcer l'institutionnalisation ». En 2010, le président Mauricio Funes du FMLN a présenté des excuses historiques au nom de l'État pour les crimes commis par la dictature soutenue par les États-Unis pendant la guerre civile.

Pendant la guerre au Salvador, l'État et les escadrons de la mort paramilitaires se sont livrés à des atrocités inqualifiables et au terrorisme d'État contre le peuple. Lors de la Commission de vérité du Salvador, créée après la cessation des hostilités, 95 pour cent de tous les témoignages reçus portaient sur les crimes contre le peuple commis par l'État et ses agents.

Aujourd'hui, on craint que la décision d'annuler la *Loi d'amnistie* vise ceux qui ont combattu pour le peuple durant la guerre civile et qui aujourd'hui continuent de lutter pour les intérêts du peuple dans le gouvernement du FMLN contre l'impérialisme américain et les forces néolibérales tandis que les États-Unis, le principal soutien des crimes commis pendant la guerre civile, resteront impunis.

## Le jugement sur l'inconstitutionnalité de 900 millions \$ d'obligations gouvernementales



Manifestation contre la corruption de la Cour suprême, 19 août 2016

Dans un autre jugement rendu le 11 juillet, la Chambre constitutionnelle a déclaré que l'approbation de 900 millions \$ d'obligations gouvernementales par l'Assemblée nationale était inconstitutionnelle. Ces obligations sont destinées à financer le Plan de sécurité du Salvador, le programme du gouvernement d'amélioration du système de justice, notamment les prisons et les programmes de réinsertion, d'amélioration des conditions de vie et des possibilités pour les jeunes dans les zones à forte criminalité.

Le blogueur américain sur le Salvador, Tim Muth, explique les détails de ce jugement dans un billet du 20 juillet dont voici des extraits :

« Dans un premier temps, ces 900 millions \$ d'obligations ont raté par une voix le vote à la majorité qualifiée de l'Assemblée nécessaire à l'approbation de cet emprunt. Cette mesure a été ensuite retirée de l'ordre du jour législatif et envoyée aux archives. Plus tard, ce soir-là, la députée du GANA (Grande Alliance pour l'unité nationale) qui s'était abstenue de voter pour cette mesure est partie. Un député suppléant (*diputado suplente*) du GANA a pris sa place. La mesure d'approbation des obligations a été rappelée et le député suppléant a voté pour cette mesure, ce qui a permis de l'adopter par une voix de majorité.

« La Chambre constitutionnelle a statué que la manière dont la majorité des deux tiers a été atteinte pour approuver ces obligations était inconstitutionnelle. En rendant ce jugement, la Cour est allée dans une direction inattendue. Elle a rejeté le vote des députés suppléants parce que ces députés ne sont pas élus dans une élection populaire. Alors que les députés sont élus individuellement par les électeurs salvadoriens, les députés suppléants sont nommés par la direction du parti. [...]

« Afin d'éviter de remettre en question l'ensemble des lois adopté avec le vote des députés suppléants, la Chambre a déclaré que son jugement aurait une application prospective seulement.

« Cette décision renverse la pratique de longue date et a été critiquée par de nombreux législateurs. Ce jugement de la cour semble être en conflit avec les diverses dispositions sur l'existence des députés suppléants qui existent dans la constitution du Salvador. [...]

« Dans le deuxième jugement, la Chambre constitutionnelle a accepté d'entendre une contestation d'un supplément de 13 % aux factures d'électricité que le pouvoir exécutif a voulu imposer. Ce supplément est censé aider à payer les améliorations à l'infrastructure énergétique, notamment des

travaux sur un barrage hydro-électrique. La cour a accepté d'entendre la contestation qui allègue que le supplément est en réalité une taxe qui devrait avoir été adoptée par l'assemblée législative et non imposée par décret du pouvoir exécutif. La Chambre a accordé une injonction interdisant le recouvrement du supplément en attendant que l'appel soit entendu.

« Le FMLN a émis un communiqué sans équivoque dans lequel il déclare qu'il est très suspect que la Chambre constitutionnelle décide soudainement de rendre ces jugements en même temps que celui sur l'annulation de la *Loi d'amnistie*, tous le même jour. Le FMLN a appelé ses militants à manifester à San Salvador le samedi [16 Juillet]. Le FMLN soutient que la cour savait que ces jugements simultanés auraient un effet déstabilisateur et que c'était son plan tout au long. [...] »

La question que pose le peuple salvadorien est quels intrêts servent ces décisions de la Cour suprême ? Le blocage des améliorations apportées aux programmes sociaux, aux services publics et aux infrastructures de base du pays nuit au bien-être de la population tout en servant les intrêts des forces oligarchiques néolibérales qui cherchent à se remplir leurs propres poches et une fois de plus mettre le Salvador à la merci de l'exploitation étrangère. Le peuple n'acceptera jamais ces attaques contre ses aspirations à construire un avenir prometteur et contre l'autorité légitime du gouvernement du FMLN qui remplit son mandat de servir le peuple.

(Source : Truth Commissions Digital Collection : Reports : El Salvador, United States Institute of Peace ; Reuters ; Tim Muth. Photos : FMLN.)



---

## Déroulement des événements depuis la signature des accords de paix

### - Front Farabundo Martí de libération nationale -

Depuis la signature des accords de paix, le Salvador a fait des progrès dans l'édification d'une société démocratique ayant comme attribut la séparation des pouvoirs, le renforcement de ses institutions et des forces armées qui sont respectueuses du cadre juridique existant et ne jouent pas de rôle politique.

Dans ce contexte, le Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN) déclare au peuple salvadorien et à l'opinion publique nationale et internationale :

1. Une combinaison récente de décisions rendues par la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême qui bloquent l'accès de l'État à des fonds et attaquent l'Assemblée législative constitue un acte évident de confrontation et d'irresponsabilité ayant de sérieuses conséquences politiques, sociales et économiques et démontre des intentions politiques perverses qui, au-delà de toute considération juridique, vont contre la stabilité du pays et la primauté du droit.

2. Avec ses dernières décisions, non seulement bloque-t-elle des fonds pour la sécurité et les programmes sociaux qui profitent à la population, mais elle attaque d'un trait de plume l'institutionnalisation du pays en éliminant l'entité constitutionnelle Député suppléant (art. 129 et 131 de la Constitution), en violation de la volonté populaire exprimée aux urnes. Cette décision représente le démantèlement *de facto* d'un organe de l'État, un acte très grave qui, nous devons le souligner, fait partie d'un programme de déstabilisation.

3. Par ce geste, en prétendant se mettre au-dessus des autres branches du gouvernement, ce groupe de juges de la Cour constitutionnelle, dont le processus électoral a été et demeure

fortement remis en question, révèlent eux-mêmes ce qu'ils sont vraiment : des acteurs politiques à la solde des puissants secteurs oligarchiques qui n'ont pas accepté d'avoir perdu depuis 2009 le contrôle de l'Assemblée législative et de l'Exécutif et qui aujourd'hui, au moyen de la conspiration et de la stratégie du coup d'État doux, cherchent à déstabiliser le gouvernement dans l'espoir de récupérer leurs privilèges.

4. Le FMLN appelle le peuple salvadorien à intensifier sa lutte à la défense de la démocratie et des gains sociaux qui ont été réalisés. En dépit de ces activités de déstabilisation, nous allons continuer à travailler pour que le Salvador aille de l'avant dans la lutte pour la sécurité, l'emploi, l'éducation et le droit à une vie meilleure. Nous défendons et défendrons la primauté du droit constitutionnel et social que nous continuons d'édifier grâce au sacrifice de milliers d'hommes et de femmes qui parcourt l'histoire de ce peuple héroïque.

(Traduction : LML)



## Le peuple coréen s'oppose aux préparatifs de guerre des États-Unis Vastes exercices militaires américano-sud-coréens



Les Coréens du nord et du sud de la Corée et les gens épris de paix dans le monde exigent la fin des exercices militaires annuels conjoints américano-sud-coréens Freedom Guardian Ulchi (FGU) qui ont débuté le 22 août et se terminent le 2 septembre. FGU est l'un des plus importants exercices militaires dans le monde. On rapporte que 50 000 soldats sud-coréens et 25 000 soldats américains participent à des exercices qui simulent une attaque nucléaire préventive contre la République populaire démocratique de Corée (RPDC) suivie par l'occupation militaire de ce pays. Ces exercices mobilisent aussi 2500 soldats des pays suivants : Australie, Colombie, Danemark, France, Italie, Philippines, Grande-Bretagne, Nouvelle-Zélande et Canada.

Les forces américaines en Corée affirment à tort que ces exercices, en essence, « ne sont pas provocateurs » et qu'ils « mettent en évidence le partenariat militaire, l'engagement de longue date et l'amitié durable entre les deux pays, et qu'ils contribuent à assurer la paix et la sécurité dans la

péninsule ... ». Le peuple coréen épris de paix, qui a une connaissance directe de la vraie nature de fauteurs de guerre des impérialistes américains à cause de la guerre de Corée et de ce qui s'est passé depuis, n'est pas d'accord.

Outre l'opposition répandue à ces exercices de guerre, le peuple coréen est également uni dans son opposition à la décision des États-Unis et du régime sud-coréen de Park Geun-hye d'installer un (THAAD), un système de bouclier antimissile de haute altitude dans le village de Seongju, en Corée du Sud. Les habitants de Seongju en sont à leur 6e semaine de protestations et ont juré de continuer jusqu'à ce que la décision soit révoquée et que le THAAD soit interdit en sol coréen. Leur position courageuse a été reprise par leurs compatriotes d'autres villes et villages du sud, leurs compatriotes du nord et par les activistes antiguerre et pour la paix du monde entier.

En réponse à la politique essentiellement hostile des États-Unis envers la RPDC, qui comprend les exercices militaires agressifs et leur refus de signer un traité de paix pour mettre fin officiellement à la guerre de Corée, la RPDC a mis à l'essai avec succès, le 24 août dernier, un missile balistique lancé à partir d'un sous-marin. Les médias monopolisés, les États-Unis, leurs alliés et d'autres à leur suite ont soulevé tout un tollé sur le lancement du missile mais n'ont pas condamné les exercices militaires géants et les autres menaces envers la RPDC.

Le chantage nucléaire des États-Unis, qui comprend les exercices militaires UFG, cible les pays indépendants comme la RPDC afin de leur nier leur droit d'être. Cela les place devant le terrible danger d'être anéantis, sans parler des dangers que cela fait courir à tous les peuples de la région. À maintes reprises, la RPDC a été confrontée à une situation impossible, soit d'ou bien renoncer à son droit d'être et à tous les sacrifices qu'elle a faits pour s'engager sur une voie libre et indépendante de l'impérialisme américain et défendre les intérêts de la nation coréenne, ou bien se soumettre à une puissance étrangère et à tout ce que cela signifie pour le peuple. Que doit faire un pays qui se retrouve dans une telle position quand toutes ses tentatives de négociation de paix ont été sabotées ou repoussées ? Comment la RPDC doit-elle se défendre dans ces circonstances lorsque l'irrationalité du chantage nucléaire des États-Unis menace d'anéantir la RPDC, voire même toute l'humanité ?



Il est important de noter que les médias monopolisés au Canada et dans le monde ont qualifié l'essai de missile de la RPDC de « provocation » et le Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) est encore une fois en train de décider de sanctions supplémentaires à imposer à la RPDC. En attendant, une lettre adressée au Conseil de sécurité par l'ambassadeur et représentant permanent de la RPDC auprès de l'Organisation des Nations unies, Ja Nam Song, appelant le Conseil de sécurité à prendre des mesures pour arrêter les exercices UFG, qui sont un acte d'agression contre la RPDC et contribuent à la déstabilisation de la péninsule coréenne, a été passée sous silence.

*LML* lance l'appel au peuple canadien épris de paix à examiner ces développements et à renforcer

son appui au peuple coréen luttant pour son droit de vivre en paix. Le gouvernement libéral de Justin Trudeau doit rendre des comptes de la participation du Canada à ces exercices militaires qui, en droit international, sont des crimes contre la paix, lesquels ont été définis par le Tribunal de Nuremberg comme le plus grand crime de guerre. Le Canada n'avait pas d'affaire à participer à la guerre de Corée, une guerre d'agression contre le peuple coréen pour le garder divisé et le soumettre au joug de l'impérialisme américain. Le Canada n'a pas d'affaires à participer aux exercices militaires UFG 2016 et de préparer une autre guerre de Corée. Ça ne doit pas passer !



---

## **Le représentant permanent de la RPDC au Conseil de sécurité de l'ONU s'oppose aux exercices de guerre agressifs «Ulji Freedom Guardian (UFG) »**

New York, 23 août 2016

Votre Excellence

Sur les instructions de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre attention l'exercice militaire conjoint agressif portant le nom de « Ulji Freedom Guardian (UFG) » qui est mené en ce moment par les États-Unis en Corée du Sud contre la République Populaire Démocratique de Corée.

L'exercice militaire conjoint à grande échelle mené par les États-Unis en collusion avec les forces sud-coréennes en dépit d'avertissements répétés de la RPDC est une grave provocation militaire visant à lancer une attaque nucléaire préventive contre la RPDC et un défi total à la paix et à la stabilité régionale.

En particulier, cet exercice militaire conjoint est un acte criminel impardonnable créant une situation où la péninsule coréenne est poussée au bord d'une guerre tant la situation est devenue instable de façon sans précédent en raison du déploiement de bombardiers nucléaires stratégiques, du système de missiles antibalistiques Terminal High Altitude Area Defense (THAAD) et d'autres actifs stratégiques par les États-Unis dans la péninsule coréenne et ses environs.

Les jeux de guerre des États-Unis prouvent clairement que ce sont les États-Unis qui sont les instigateurs des cycles vicieux d'escalade de la confrontation et de la tension et qui créent le danger de guerre dans la péninsule coréenne. La paix, la sécurité et l'apaisement des tensions dans la péninsule coréenne et dans la région sont impensables à moins que les exercices militaires conjoints agressifs États-Unis-Corée du Sud ne cessent totalement.

Les exercices militaires conjoints États-Unis-Corée du Sud constituent une grave menace contre la RPDC de même qu'à la paix et à la sécurité internationale et doivent faire l'objet d'un examen urgent par le Conseil de sécurité.

Par conséquent, je demande que la question des exercices militaires conjoints États-Unis-Corée du Sud soit mise à l'ordre du jour du Conseil de sécurité et qu'une réunion du Conseil de sécurité ait lieu de façon urgente conformément aux articles 34 et 35 de la Charte des Nations unies.

Je voudrais vous rappeler que le Conseil de sécurité a injustement ignoré les nombreuses requêtes

de la RPDC à l'effet de placer la question des exercices militaires conjoints États-Unis-Corée du Sud à l'ordre du jour du Conseil.

Si le Conseil de sécurité ignore à nouveau la juste requête de la RPDC de discuter des exercices militaires conjoints États-Unis-Corée du Sud, cela ne fera que révéler que non seulement renonce-t-il à sa mission première de maintien de la paix et de la sécurité internationale mais qu'il devient aussi un outil politique d'une puissance individuelle, servant uniquement les intérêts des États-Unis.

C'est la position conséquente du gouvernement de la RPDC que de mettre fin fondamentalement au danger de guerre nucléaire posé par les États-Unis au moyen d'une dissuasion nucléaire puissante et par la défense de la paix régionale et mondiale.

Je vous serais reconnaissant de faire circuler cette lettre en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

Une lettre identique a été envoyée au Secrétaire général, demandant que cette lettre soit distribuée en tant que document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Veillez accepter, votre Excellence, les assurances de ma très haute considération.

*JA Song Nam, Ambassadeur, Représentant permanent*

*(Traduction : LML)*



---

**Lisez *Le Marxiste-Léniniste***  
**Site web: [www.pccml.ca](http://www.pccml.ca) Courriel: [redaction@cpcml.ca](mailto:redaction@cpcml.ca)**